

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MAI 2004

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 25 mai 2004 à 20 h, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

**Commissaires :**

**Sont présents :**

Mesdames :

Francine Chabot, Lucie Désilets, Louise Emery  
Suzanne Gagnon, Marie-Claire Giguère, Hélène-Marie-  
Girard, Denise Girard, Colette Larose, Nicole Leblanc,  
Chantal T. Renaud, Thérèse Richard De Nitto

Messieurs :

Claude Denis, Alain Dépatie, Pierre Dominique, Alain  
Filion, Normand Héroux, Jean Létourneau, Serge Mainville,  
Jacques Séminaro

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

**Commissaire représentant les parents :**

Du secondaire : Madame Louise St-Cyr

**Sont également présents :**

Monsieur André Byette, directeur général adjoint  
Monsieur Serge Lefebvre, directeur général  
Monsieur Michel Simoncelli, directeur général adjoint  
Monsieur Marcel Teasdale, directeur général adjoint  
Monsieur François Houde, secrétaire général  
Monsieur Daniel Tremblay, directeur du Service des ressources humaines  
Madame Marlène Moran, directrice adjointe au Service des ressources  
humaines  
Madame Jocelyne Hébert, directrice du Service des ressources matérielles  
Monsieur Denis Sylvestre, directeur du Service des ressources financières  
et de l'approvisionnement

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MAI 2004

**Sont absents :**

Messieurs Éric Couture, Sylvain Lévesque, Jean-Claude Rousseau

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La présidente, madame Lucie Désilets déclare la séance ouverte.  
Il est 20 h.

**98-CC-2003-2004**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Alain Dépatie que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

**Adoptée unanimement**

**ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal:
  - 3.1. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 avril 2004
4. Questions orales
5. Affaires de la Direction générale :
  - 5.1 Reddition de compte sur la délégation de pouvoirs
6. Affaires du Secrétariat général :
  - 6.1 Composition du conseil d'établissement de l'école Charles-Bruneau
  - 6.2 Demande de révision d'une décision
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines :
  - 8.1 Renvoi d'un enseignant
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement :
  - 10.1 Cadre budgétaire 2004-2005
  - 10.2 Approbation du budget révisé des centres 2003-2004
11. Affaires du Service des ressources matérielles :
  - 11.1 Adjudication de contrat – Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy – Contrat en entretien ménager
  - 11.2 Adjudication de contrat – École Gérard-Filion

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MAI 2004

Contrat en entretien ménager

11.3 Vente d'immeubles

12. Affaires du Service des technologies de l'information

13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de  
l'éducation des adultes

14. Autres points

15. Questions orales du public

16. Parole aux commissaires

17. Parole aux commissaires représentant les parents

18. Ajournement ou clôture de la séance

99-CC-2003-2004

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 27 AVRIL 2004**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Nicole Leblanc que le procès-verbal de  
la séance ordinaire du 27 avril 2004 soit adopté avec dispense de lecture et  
sans modifications.

**Adoptée unanimement**

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Monsieur Frénette, madame Beaulieu, monsieur Surace s'adressent au  
Conseil des commissaires.

**REDDITION DE COMPTE SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS**

Le directeur général dépose le rapport portant sur la reddition de compte  
sur la délégation de pouvoirs pour la période du 20 février au 18 mai 2004.

100-CC-2003-2004

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE  
CHARLES-BRUNEAU**

**CONSIDÉRANT** les prescriptions de l'article 43 de la *Loi sur  
l'instruction publique*;

**CONSIDÉRANT** l'adoption par le conseil provisoire de la Commission  
scolaire Marie-Victorin de la résolution numéro 166-198-CP concernant  
les orientations relatives à la composition des conseils d'établissement;

**CONSIDÉRANT** la demande de changement de composition faite par  
l'école Charles-Bruneau ;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MAI 2004

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement de l'école Charles-Bruneau a procédé aux consultations requises;

**IL EST PROPOSÉ** madame Francine Chabot :

**QUE** le conseil d'établissement de l'école Charles-Bruneau soit composé de sept (7) parents et de sept (7) membres du personnel et des représentants de la communauté.

**Adoptée unanimement**

101-CC-2003-2004

**CADRE BUDGÉTAIRE 2004-2005**

**CONSIDÉRANT** les études et les recommandations faites par les différents comités consultatifs de la commission scolaire ;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Colette Larose :

**QUE** le document intitulé «Cadre budgétaire 2004-2005» daté du 25 mai 2004 soit accepté.

**Adoptée unanimement**

**DÉPÔT DE RÉOLUTIONS (5) DU COMITÉ DE PARENTS**

La représentante du comité de parents dépose les résolutions suivantes :

**Comités consultatifs**

**QUE** la Commission scolaire Marie-Victorin octroie au comité de parents la somme de 0,75 \$ par élève inscrit à temps plein pour jouer un rôle efficace auprès des parents.

**Comités consultatifs**

**QUE** la Commission scolaire Marie-Victorin octroie au comité de parents un budget de formation de 5 000 \$ (non transférable) pour favoriser la formation et les compétences parentales. Ce budget sera employé uniquement pour le congrès de la Fédération des comités de parents du Québec et le colloque de l'Association des comités de parents de la Montérégie. Cette somme servira autant à défrayer le coût de l'inscription et en totalité ou en partie les frais de déplacements des participants.

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MAI 2004

**Ristournes de taxes TPS/TVQ**

**QUE** la Commission scolaire Marie-Victorin retourne à l'école les remboursements des taxes (TPS/TVQ) sur tous les frais payés à l'école par les parents.

**Comité EHDAA**

**QUE** le comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin appuie le comité EHDAA dans sa demande d'augmentation de son budget. Qu'il passe de 930 \$ à 2 500 \$.

**Coalition pour réussir l'école : Déclaration commune**

**QUE** le comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin adhère à la Déclaration commune de la Coalition pour réussir l'école que nos représentants au conseil des commissaires incitent le Conseil des commissaires à y adhérer aussi.

102-CC-2003-2004

**APPROBATION DU BUDGET RÉVISÉ 2003-2004 DES CENTRES**

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire Marie-Victorin doit approuver les budgets des centres conformément à l'article 276 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

**CONSIDÉRANT** que les centres, dont le nom apparaît à la liste jointe, ont présenté leur répartition budgétaire conformément aux instructions émises et que celle-ci a fait l'objet de résolution d'acceptation des conseils d'établissements respectifs ;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Suzanne Gagnon :

**QUE** la Commission approuve les budgets des centres dont le nom apparaît à la liste ci-jointe.

**Adoptée unanimement**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MAI 2004

**103-CC-2003-2004 ADJUDICATION DE CONTRAT – CENTRE DE FORMATION  
PROFESSIONNELLE PIERRE-DUPUY – CONTRAT EN  
ENTRETIEN MÉNAGER**

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable de la direction du Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy ;

**CONSIDÉRANT** la proposition du 24 mars 2004 de la firme «Centre d'entretien Dupont inc.» ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Serge Mainville :

**QUE** le contrat d'entretien ménager du Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy soit reconduit pour une durée de deux ans avec la firme «Centre d'entretien Dupont inc.» pour un montant forfaitaire de 538 622,96\$ pour les deux années, taxes incluses ;

**QUE** la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée unanimement**

**104-CC-2003-2004 ADJUDICATION DE CONTRAT –  
ÉCOLE GÉRARD-FILION  
CONTRAT EN ENTRETIEN MÉNAGER**

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable de la direction de l'école Gérard-Filion ;

**CONSIDÉRANT** la proposition du 10 mai 2004 de la firme «Service ménagers Roy ltée» ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean Létourneau :

**QUE** le contrat d'entretien ménager de l'école Gérard-Filion soit reconduit pour une durée de deux ans avec la firme «Services ménagers Roy ltée»

pour un montant forfaitaire total de 676 099,83\$ pour les deux années, taxes incluses ;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MAI 2004

**QUE** la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée unanimement**

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Monsieur Séguin, monsieur Chalifou s'adressent aux commissaires.

**105-CC-2003-2004 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Francine Chabot que la séance soit ajournée au 8 juin 2004, à 20 h à la salle Des Lys.

**Adoptée unanimement**

**AJOURNEMENT DU 8 JUIN 2004 À 20 H – SALLE DES LYS**

**Commissaires :**

**Sont présents :**

Mesdames :

Lucie Désilets, Suzanne Gagnon, Marie-Claire Giguère,  
Hélène-Marie Girard, Denise Girard, Colette Larose, Nicole  
Leblanc, Chantal T. Renaud, Thérèse Richard De Nitto

Messieurs :

Claude Denis, Pierre Dominique, Alain Filion, Serge  
Mainville, Jean-Claude Rousseau, Jacques Séminaro

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

**Commissaires représentant les parents :**

Du primaire : Monsieur Sylvain Lévesque

Du secondaire : Madame Louise St-Cyr

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

8

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MAI 2004

**Sont également présents :**

Monsieur André Byette, directeur général adjoint  
Monsieur François Houde, secrétaire général  
Monsieur Serge Lefebvre, directeur général  
Monsieur Marcel Teasdale, directeur général adjoint

**Sont absents :**

Mesdames Francine Chabot, Louise Emery  
Messieurs Éric Couture, Alain Dépatie, Normand Héroux, Jean Létourneau

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La présidente, madame Lucie Désilets déclare la séance ouverte.  
Il est 20 h.

106-CC-2003-2004

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jacques Séminaro que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

**Adoptée unanimement**

**ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général :
  - 6.1 Demande d'une révision de décision
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
11. Affaires du Service des ressources matérielles :
  - 11.1 Vente d'immeubles – 1175 boulevard Sainte-Foy, arrondissement Vieux-Longueuil



Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

9

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MAI 2004

12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

**107-CC-2003-2004 DEMANDE D'UNE RÉVISION DE DÉCISION**

**CONSIDÉRANT** que les parents de l'élève M.D. ont demandé une révision de la décision concernant leur enfant ;

**CONSIDÉRANT** que la demande est à l'effet de conclure une entente de service avec l'école Vanguard pour la scolarisation de M.D. ;

**CONSIDÉRANT** que les intéressés ont eu l'occasion de présenter leurs observations lors de la réunion du 1<sup>er</sup> juin 2004 du comité de travail du Conseil des commissaires ;

**CONSIDÉRANT** que le comité de travail du Conseil des commissaires estime que la Commission scolaire Marie-Victorin offre des services dont a besoin M.D. ;

**IL EST EN CONSÉQUENCE PROPOSÉ** par madame Denise Girard :

**QUE** le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin maintienne la décision prise de ne pas conclure d'entente de service avec l'école Vanguard pour la scolarisation de M.D. puisque la commission scolaire offre les services dont a besoin M.D.

Pour : 12

Contre : 1

Abstentions : 2

**Adoptée majoritairement**

**108-CC-2003-2004 VENTE D'IMMEUBLES  
1175 BOULEVARD SAINTE-FOY, ARRONDISSEMENT VIEUX-  
LONGUEUIL**

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire dispose d'immeubles excédentaires ;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

10

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MAI 2004

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire a reçu une offre d'achat pour l'immeuble situé au 1175, boulevard Sainte-Foy de la Ville de Longueuil ;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Colette Larose :

**QUE** la Commission scolaire Marie-victorin accepte l'offre d'achat de la Ville de Longueuil pour l'immeuble situé au 1175, boulevard Sainte-Foy de l'arrondissement du Vieux-Longueuil au prix et aux strictes conditions mentionnées ci-après ;

**QUE** le prix de vente soit de 675 000 \$ excluant toutes taxes, redevances et tous droits de transferts ;

**QUE** tous les droits de transfert, frais de notaire, d'arpentage, de publicité des droits et toutes taxes et redevances soient à la charge de l'acheteur ;

**QUE** la vente soit conditionnelle à l'examen des titres de propriété, à l'inspection générale et à l'inspection environnementale ;

**QUE** la vente soit conditionnelle à l'autorisation expresse du ministre de l'Éducation ;

**QUE** le produit de la vente soit versé dans un fonds d'immobilisation spécial pour utilisation future ;

**QUE** la présidente et le directeur général soient autorisés, pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin, à signer tout document nécessaire aux fins des présentes.

**Adoptée unanimement**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20 h 15.

---

Présidente

---

Secrétaire général